



SPECIALISATION CITERNES

Objectifs généraux

- u Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4).
- u Pour les titulaires de la spécialisation Classe 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes.

Les plus de la formation



- u Des supports digitaux et des exercices pratiques adaptés au secteur.
- u Une formation active et interactive.
- u Remise d'une documentation complète et ciblée.

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation en cours de formation sous la forme d'exercices, études de cas, quizz.
- u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM avec note éliminatoire.

Validation

- u Certificat ADR – Spécialisation citernes, si succès au contrôle de connaissances final.
- u Niveau : 3
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- u Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/1083>
- u Code RS : 1083
- u Code Certif Info : 85552



Agrément

- u Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17).

Public

- § Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 :
- En citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m³
 - En véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m³, ou
 - En conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CGEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m³.

Prérequis

- § Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen)

Modalités d'admission

- § Aucune en dehors des prérequis

Durée

- § 28 heures

Effectif

- § Maximum réglementaire : 20 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- § Présentiel
- § En langue française
- § Alternance de séances de face à face, exercices pratiques

Qualité des formateurs

- § Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique, sélectionnés et formés conformément au cahier des charges Ministériel

Documents remis

- § Certificat de réalisation
- § Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	0 h 30
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table <i>Synthèse / jour : 0 h 30 (total : 2 h 00)</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Appréhender le contexte réglementaire de la formation	2 séances*
§ Présentation des objectifs de la spécialisation et du contexte réglementaire (formations des conducteurs citernes initiales et citernes recyclage) <i>Evaluation initiale des connaissances relatives à la formation</i>		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Questions / Discussions Questionnaire à choix multiples

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Identifier les différents types de véhicules-citernes et leurs spécifications techniques	5 séances*
§ Agrément des véhicules citernes <ul style="list-style-type: none"> - Différents types de citernes (mono cuve, compartimentée dédiée, véhicules-batteries, CGEM) - Type de véhicule (FL, AT) : <ul style="list-style-type: none"> ž FL : véhicules pour les liquides et les gaz inflammables et le peroxyde d'hydrogène. ž AT : les autres types de véhicules. - Equipements des citernes : <ul style="list-style-type: none"> ž Généralités ž Spécificités (liquides inflammables, produits chimiques, GPL, gaz) - Spécifications techniques : <ul style="list-style-type: none"> ž Moteur ž Freinage ž Electricité - Le certificat d'agrément § Instructions citernes <ul style="list-style-type: none"> - Code citernes <ul style="list-style-type: none"> ž Pour les liquides inflammables, produits chimiques, produits chauds et déchets. ž Pour les gaz. - Hiérarchie des citernes - Contrôle et épreuve <ul style="list-style-type: none"> ž Les citernes hydrocarbures et chimiques. ž Les citernes gaz. - Marquage des citernes <ul style="list-style-type: none"> ž Les citernes hydrocarbures et chimiques. ž Les citernes gaz. § Flexibles <ul style="list-style-type: none"> - Cas général (construction, contrôles et épreuves, réforme) - Cas particulier des gaz (ammoniac) 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Etude de documents : <ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'agrément des véhicules - Certificats d'épreuve des citernes (périodiques, étanchéité) - Fiches de contrôle des flexibles Photos : différents types de citernes et leurs équipements Présentation de vannes Présentation de flexibles Flexibles pour le transport de bitumes (R225) INRS Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les prescriptions optimisant la sécurité lors du remplissage / vidange des citernes	9 séances*
<p>§ Généralités liées aux opérations de remplissage / vidange des citernes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installations-type et consignes aux postes de remplissage / vidange. - Equipements de sécurité collective et équipement de protection individuelle. - Différents modes opératoires de remplissage / vidange : <ul style="list-style-type: none"> ž Postes automatisés. ž Bras de chargement (source, dôme) avec/sans récupération de vapeurs. ž Vidange par gravité. ž Vidange par pression. ž Vidange par pompage. - Risques généraux présentés par le remplissage / la vidange des citernes : <ul style="list-style-type: none"> ž Compatibilité : Matière, citerne, flexibles, raccords. ž Débordement : Taux de remplissage, limiteur de remplissage. ž Réactions dangereuses : Plan de chargement, lavage des citernes. ž Surcharge : PTR.A. <p><i>Exercices pratiques de remplissage / vidange (optionnel) □</i></p> <p>§ Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des citernes pour certaines matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétés physico-chimiques des matières dangereuses hors classes 1 et 7 (rappel) - Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des liquides inflammables <ul style="list-style-type: none"> ž Dilatation : Taux de remplissage ž Vapeurs : Inflammabilité/explosivité, électricité statique, COV - Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des bitumes <ul style="list-style-type: none"> ž Température. ž Moussage. - Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des produits chimiques <ul style="list-style-type: none"> ž Surcharge : Densité. ž Spécificité des installations. - Spécificités présentées par le remplissage / la vidange des gaz <ul style="list-style-type: none"> ž Relation température/pression. ž Spécificité des installations. <p>§ Vidange sur la voie publique / chez le particulier</p> <p>§ Rôles et responsabilités des différents intervenants</p>		<p>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p>Etude de documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protocoles de sécurité d'établissements chargeurs et de sites industriels - Modes opératoires d'établissements chargeurs et de sites industriels - L'accès aux citernes (R444) CRAM - Plan de chargement - Recommandations INERIS (chargement / déchargement de l'ammoniac) - Recommandations CRAM (chargement / déchargement d'un véhicule-citerne) - Chargement / déchargement de combustibles solides liquides et de produits pétroliers (R384) CRAM <p>Présentation des systèmes d'ouverture et de fermeture Photos Diaporama « Chargement de gaz liquéfié réfrigéré (azote) » Vidéos : « Chargement / déchargement d'hydrocarbures » « Chargement / déchargement de toxiques / corrosifs » « Remplissage et vidange d'une citerne GPL » « Remplissage/Vidange d'une citerne d'azote liquide réfrigéré »</p>

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Identifier les documents obligatoires et appliquer les règles de signalisation et de placardage des véhicules	4 séances*
§ Documents de bord <ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'agrément - Certificat de formation conducteur et document d'identification - Document de transport, déclaration MD : <ul style="list-style-type: none"> Ž Cas général. Ž Cas particulier de la classe 2. Ž Cas particulier des déchets (BSD). - Rappel des consignes écrites selon l'ADR - Certificat de lavage - Certificat de jaugeage - Dossier citerne - Ticket volucompteur § Signalisation et placardage <ul style="list-style-type: none"> - Citernes mono-produit - Citernes multi-produits - Conteneurs-citernes - Véhicules batteries - Citernes vides nettoyées / non nettoyées - Cas particulier des produits pétroliers - Marque des produits chauds - Marque des produits dangereux pour l'environnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Etude de documents : <ul style="list-style-type: none"> - Document de transport - Lecture des consignes écrites - Certificat d'agrément - Certificat de lavage - Dossier citerne Photos Diaporama
<i>Exercices pratiques de signalisation/placardage q</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Optimiser la sécurité durant le transport	2 séances*
§ Circulation et stationnement des véhicules-citernes <ul style="list-style-type: none"> - Règles spécifiques de circulation : catégories et restrictions tunnels - Règles de stationnement - Surveillance - Dérogation de circulation 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Documents : <ul style="list-style-type: none"> - Procédure : conduite à tenir en cas de vol Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident	6 séances*
§ Conduite à tenir en cas d'incident / accident <ul style="list-style-type: none"> - Equipements de protection (rappel) - Alerte/Message - Sûreté (rappels) § Etude de cas concrets <ul style="list-style-type: none"> - Accidents liés à la conduite : <ul style="list-style-type: none"> Ž Mouvements de produit (accélération transversale critique) Ž Renversement - Accidents lors des opérations de remplissage / vidange <ul style="list-style-type: none"> Ž Les produits pétroliers (débordement) Ž Les produits chimiques (fuite sur la citerne) Ž Les bitumes (émulsion) Ž Les gaz (fuite sur la citerne) Ž Intervention sur les équipements sous pression - Accidents liés au produit ou pour lesquels la nature du produit est une circonstance aggravante <ul style="list-style-type: none"> Ž Les produits pétroliers (incendie) Ž Les produits chimiques (brûlure chimique) Ž Les bitumes (brûlure thermique) Ž Les gaz (intoxication) Ž Les polluants de l'environnement 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Etudes de cas concrets (presse) Débats Diaporama Analyse d'accidents : BEA TT (Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre)
<i>Mise en situation pour l'un des cas précédents q</i>		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Mettre en application ses acquis	3 séances*
§ Etude de cas <ul style="list-style-type: none"> - Exercice : les documents obligatoires pour le transport d'une matière dangereuse (cas des produits pétroliers, des GPL) - Exercice : les équipements obligatoires selon le type de chargement (cas des produits chimiques) - Exercice : liste de contrôles ; qui est responsable (remplisseur / transporteur) - Exercice : signalisation / placardage (cas des produits pétroliers, les GPL, les produits chimiques en citerne mono-cuve et multi-cuves) - Exercice : restrictions tunnels 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Exercices

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Examiner et traiter les questions diverses	1 séance*
§ Questions diverses / Synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Questions / Discussions

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	Contrôle des connaissances	1 h 30
§ Examen		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Questionnaire à choix multiples (projection)

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
10	Bilan et synthèse de la formation	/
§ Bilan de la formation § Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

* séance d'enseignement = 45 minutes et 8 séances d'enseignement au maximum par jour (en référence au Cahier des Charges des Organismes agréés § 4.3 et au chapitre 8.2.2 de l'ADR)

☑ Case à cocher par le formateur certifiant la réalisation de l'exercice pratique.